

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Etc.

EDITEURS

Compagnie de Publications des Marchands Détailleur
du Canada, Limitée,
Téléphone Est 1185.

MONTREAL...

Echange reliant tous les services:

Montréal et Banlieue, \$2.50)
ABONNEMENT: Canada et Etats-Unis, 2.00) PAR AN.
Union Postale, Frs. - 20.00)

Bureau de Montréal: 80 rue St-Denis.

Circulation amalgamée { Le Prix Courant,
Le Journal des Marchands-Dé-
tailleur,
Liqueurs et Tabac,
Tissus et Nouveautés.

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins d'une année.
A moins d'avis contraire par écrit, adressé directement à nos bureaux, 15 jours au moins avant la date d'expiration l'abonnement est continué de plein droit.

Toute année commencée est due en entier.

L'abonnement ne cesse pas tant que les arrérages ne sont pas payés.

Tout chèque pour paiement d'abonnement doit être fait payable "au pair à Montréal."

Chèques, mandats, bons de poste doivent être faits payables à l'ordre de "Le Prix Courant".

Préparez d'adresser les lettres, etc., simplement comme suit

"LE PRIX COURANT", Montréal.

Fondé en 1887

LE PRIX COURANT, Vendredi, 21 Janvier 1916.

Vol. XXIX—No. 4

La Falsification des Substances Alimentaires

Le sous-ministre du Revenu de l'Intérieur vient de publier son rapport pour l'exercice terminé le 31 mars dernier sur la falsification des substances alimentaires en Canada. Nous en extrayons les informations suivantes, de nature à intéresser nos lecteurs:

Blé-d'Inde en boîte.—Les analystes n'ont pas trouvé de traces de saccharine dans les 205 échantillons de blé-d'Inde en boîte qu'ils ont examiné, mais 25 pour cent des échantillons soumis à l'analyse contenaient des sulfites en quantités considérables.

La question de l'emploi de l'acide sulfurique, qui se présente sous forme de sulfites, dans les aliments, font-ils remarquer, est des plus sérieuses. L'acide sulfurique est indubitablement un poison, mais il n'est pas prouvé qu'une quantité aussi petite que celle contenue dans le blé-d'Inde en boîte produise des effets délétères sur l'organisme humain. Une bonne partie de sulfite employé comme agent de blanchissement s'oxyde en sulfate, devenant ainsi tout à fait inoffensif. Ensuite, la cuisson du blé-d'Inde le débarrasse encore d'une partie de l'acide sulfurique restant à l'état libre; de sorte que cet aliment n'en contient plus qu'une quantité négligeable lorsqu'il est servi sur la table.

L'analyste en chef croit, cependant, que quand des sulfites acides ou de l'acide sulfurique entrent dans la préparation des produits alimentaires, déclaration devrait en être publiée sur l'étiquette des boîtes.

L'usage de l'empois dans la préparation du liquide dans lequel on conserve le blé-d'Inde n'est pas condamné par les analystes.

Gingembre moulu.—Vingt pour cent des échantillons de gingembre moulu qui ont été examinés étaient falsifiés avec de l'amidon ou de la farine, du curcuma (safran des Indes), du cayenne, etc. On emploie aussi du gingembre épuisé, c'est-à-dire dont on a extrait les composés qui donnent de la valeur comme épice. Après l'extraction, les tissus de reste retiennent leurs formes

caractéristiques et l'amidon peut être si peu altéré qu'il soit impossible de le différencier d'avec l'amidon de gingembre normal. Comme épice ce résidu n'a aucune valeur et ne devrait pas être mis en vente, excepté peut-être comme ingrédient dans les aliments à bestiaux, où il pourrait être employé légitimement, quoique ce soit encore douteux. Il est cependant coté dans plusieurs listes de prix du gros, et l'on offre du gingembre épuisé à 4 cents l. à. b. Montréal, lorsque le gingembre pur est coté à 10½ cents.

Bonbons.—On a examiné 174 échantillons de bonbons, spécialement pour s'assurer s'ils contenaient de l'arsenic, mais on n'a trouvé aucune trace de ce poison. Dans quelques échantillons il y avait de la glucose et de l'amidon.

Miel coulé.—L'analyste en chef estime que le miel qui est offert en vente au Canada est généralement un produit authentique. On a trouvé, cependant, quelques échantillons qui n'étaient nullement du miel.

Café.—Dans maints échantillons de café vendu compur on a surtout relevé l'addition de chicorée—de 5 à 25 et plus pour cent—, de blé grillé et de pois.

Pâte de guimauve (marshmallow).—51 échantillons, soit 55 pour cent des échantillons analysés, ne contenaient aucune trace d'acide sulfureux et 20 autres n'en contenaient qu'une quantité absolument inoffensive. On avait prétendu que la pâte de guimauve était additionnée d'acide sulfureux et de sulfites, mais on a constaté que, dans aucun cas, la quantité de ceux-ci ne dépassait une partie pour deux mille en pesanteur, quantité inoffensive et permise par arrêté de l'Exécutif du 4 avril 1913.

Huile d'olive et huile à salade.—Un arrêté ministériel, en date du 28 mars 1912, définit l'huile d'olive et l'huile de graine de cotonnier parce que ces huiles sont vendues comme substances alimentaires. Il n'y a aucun doute sur la salubrité de l'huile de graine de cotonnier bien raffinée. Elle se vend séparément ou

TABAC A CHIQUER

STAG

C'est la qualité du tabac à chiquer Stag qui fait que ce tabac est une source de revenus pour le marchand.